

# ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

MDE 24/026/2005 – ÉFAI

Action complémentaire sur l'AU 22/05 (MDE 24/005/2005 du 26 janvier 2005) et sa mise à jour (MDE 24/019/2005 du 18 avril 2005)

*Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.*

## CRAINTES DE TORTURE / DÉTENTION AU SECRET

SYRIE

Abd al Rahman al Musa (h), gérant d'épicerie, 41 ans

Londres, le 17 mai 2005

Pour la première fois en plusieurs semaines, Abd al Rahman al Musa a été autorisé à recevoir une visite de sa famille, au mois d'avril. Amnesty International ne dispose pas d'informations quant à son lieu de détention et craint qu'il ne soit victime de mauvais traitements, voire d'actes de torture. L'organisation est également préoccupée par le fait que cet homme n'a pas été autorisé à consulter un avocat, qu'il est détenu sans inculpation et qu'il n'a pas été présenté devant une autorité judiciaire.

En avril 2005, Abd al Rahman al Musa aurait été transféré du centre de détention de la Sécurité politique de Hama, dans l'ouest de la Syrie, où il avait été incarcéré à la suite de son renvoi forcé des États-Unis, en janvier 2005. Il avait reçu quelques visites de ses proches à Hama, mais celles-ci avaient cessé après son transfert.

Abd al Rahman al Musa est un ancien membre des *Al Ikhwan al Muslimin* (Les Frères musulmans), un mouvement interdit. Il avait quitté la Syrie en 1982 à la suite de graves affrontements qui avaient opposé les forces de sécurité aux Frères musulmans, à Hama, et qui avaient fait plusieurs milliers de morts, parmi lesquels, semble-t-il, des membres de sa famille. Abd al Rahman al Musa vivait aux États-Unis depuis 1991, selon certaines sources. Il s'y est marié et a eu deux enfants. Sa demande d'asile a été définitivement rejetée en janvier 2005 et il a été renvoyé en Syrie *via* les Pays-Bas. Avant son départ, la section néerlandaise d'Amnesty International avait contacté les autorités de l'immigration et du contrôle aux frontières des Pays-Bas pour les informer de la situation d'Abd al Rahman al Musa et de son arrivée imminente sur le territoire néerlandais, mais celles-ci n'ont apparemment pris aucune mesure.

**ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en anglais, en arabe, en français ou dans votre propre langue) :**

- dites que vous vous félicitez de ce qu'Abd al Rahman al Musa ait apparemment été autorisé à recevoir la visite de sa famille ;
- efforcez-vous d'obtenir la garantie que cet homme n'est pas soumis à la torture ni à d'autres formes de mauvais traitements ;
- demandez instamment qu'il soit libéré, à moins qu'il ne soit inculpé d'une infraction prévue par la loi, auquel cas il devra bénéficier d'un procès équitable dans les meilleurs délais ;
- appelez les autorités à veiller à ce qu'il soit permis à cet homme de consulter l'avocat de son choix et de bénéficier des soins médicaux éventuellement requis par son état de santé.

### APPELS À :

**Président de la République arabe syrienne :**

His Excellency Bashar al-Assad  
President of the Republic  
Presidential Palace  
Abu Rummaneh, Al-Rashid Street  
Damas  
Syrie

Fax : +963 11 332 3410

**Formule d'appel :** *Your Excellency*, / Monsieur le Président de la République,

**Ministre de l'Intérieur :**

His Excellency General Ghazi Kan'an  
Minister of the Interior  
Ministry of the Interior  
Merjeh Circle  
Damas, Syrie

Fax : +963 11 222 3428

**Courriers électroniques :** [mi@net.sy](mailto:mi@net.sy) ou [admin@civillaffair-moi.gov.sy](mailto:admin@civillaffair-moi.gov.sy) (veuillez essayer avec ces deux adresses)

**Formule d'appel :** *Your Excellency*, / Monsieur le Ministre,

**COPIES aux représentants diplomatiques de la Syrie dans votre pays.**

**PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.**

**APRÈS LE 27 JUIN 2005, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.**

---

*La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -  
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*